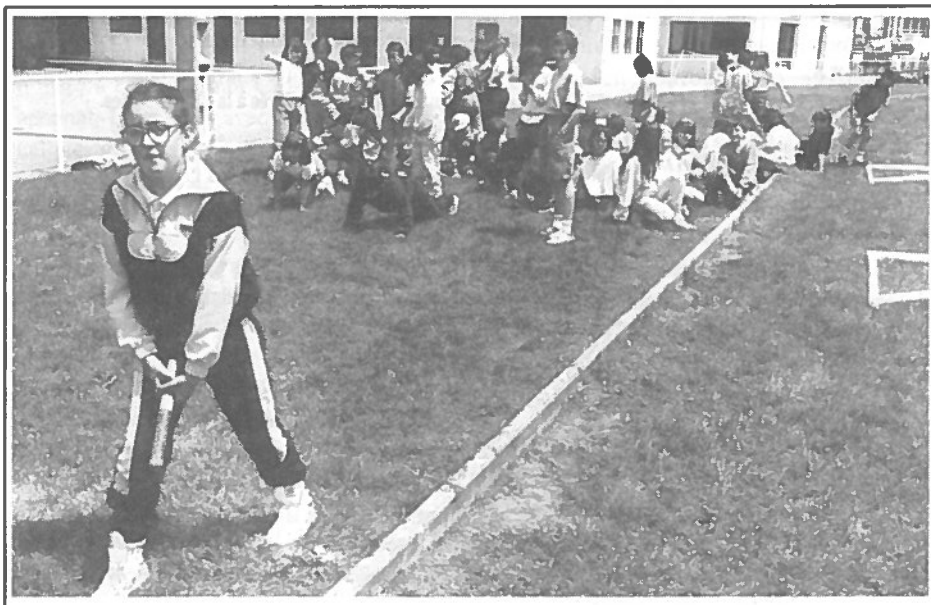


# VIVRE

# A



Alain PORTE

# MOUTHIERS-SUR-BOËME

## Le mot du Maire

**L'**année scolaire se termine sur deux évènements d'importance.

- l'achèvement des travaux de la maternelle et de ses annexes (centre de loisirs et restaurant).

- le départ en retraite d'Éliette DEDIEU, "notre directrice".

Pour ce qui concerne le bâtiment, j'ai eu le plaisir de recevoir, le vendredi 14 juin, dans les locaux du conseil régional le 2<sup>ème</sup> prix des trophées du bois qui récompense les meilleures réalisations de bâtiments publics. C'est, pour notre commune la deuxième distinction régionale, puisque nous avons déjà eu le 1<sup>er</sup> prix des trophées pour la maîtrise de l'énergie.

Lors de la remise du prix il a été noté que l'exceptionnelle qualité de ce bâtiment venait de la concertation très riche entre tous les participants :

Architectes (MM. BEAUDOU et GENAUX) - DDE (MM. DUNOYER et

REDOU) - M<sup>me</sup> RIU, inspectrice des maternelles - M. ARNAUD, conseiller général - L'association des parents d'élèves - Le personnel de la maternelle et de la cuisine - Le conseil général et bien sûr l'équipe enseignante dirigée par Éliette (ce qui m'amène au deuxième point).

Chacun à Mouthiers sait ce qu'Éliette a apporté à nos enfants dans leur développement.

L'amour du métier, l'amour des enfants, la compétence pédagogique donnent des résultats dont la notoriété dépasse les limites de notre commune.

Il suffit pour s'en convaincre d'assister à la fête de la maternelle qui est devenue un spectacle attendu et suivi, non seulement par les parents et grands-parents mais par des spectateurs extérieurs attirés par sa renommée.

Mais, tout ce travail de toute une vie serait incomplet s'il devait se terminer le 6 juillet 91.

Éliette a tout prévu : nouveaux locaux, aussi performants que possible et particulièrement adaptés à la pédagogie des petits, mais aussi et surtout l'organisation d'une équipe de 8 personnes (4 maîtresses et 4 aides maternelles) capable d'appliquer avec bonheur ces méthodes d'enseignement.

L'Éducation nationale a bien suivi-puisque Muriel QUIRAS a été nommée directrice et que la nouvelle maîtresse, Michèle LHOMME, a déjà fait un remplacement dans cette école.

La continuité est assurée et ce n'est pas le moindre de tes mérites, Éliette, que d'y avoir veillé.

Au nom de vous tous, de la commune toute entière "merci maîtresse", "merci Éliette" pour le passé très riche vécu avec toi, pour le présent si vivant et pétillant, et surtout pour l'avenir que tu nous a concocté et que nous poursuivrons sous d'autres formes avec toi.

# Réunions du Conseil Municipal

du 11 mai 1991

**Présents :** MM. GERMON - TAMAGNA - BOUREAU - JOBIT - BREGEAS - DESVAGES - DEDIEU - GACHINOIS - M<sup>me</sup> FORGERON - MM. LATHIÈRE - BARBE - M<sup>me</sup> MANANT - VALLAT - DISCOUR - MM. BONNET - THUILLIER.  
**Absents excusés :** M<sup>me</sup> PORTE et M. CRUEIZE.  
**Secrétaire de séance :** M. DESVAGES

## □ LIGNE DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire est autorisé à contracter une ouverture de crédit de trésorerie d'un montant de deux millions de francs destinée à financer les travaux de l'école maternelle, et est invité à cet effet à signer la convention dont le texte est annexé à la présente délibération.

Monsieur le Maire est habilité à procéder sans autre délibération aux opérations prévues à l'article 3 de la convention précitée et à l'article 8.

## □ PUBLICITÉ G.D.F.

Monsieur le Maire rappelle que Gaz de France bénéficie d'une page consacrée à la publicité dans le bulletin municipal, dans le cadre de l'arrivée du gaz naturel à Mouthiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de facturer à G.D.F. la parution de cette publicité.

## □ LAVE-VAISSELLE CUISINE CENTRALE

M. DEDIEU explique que le lave-vaisselle de la cuisine au restaurant scolaire nécessite une grosse réparation ou bien son remplacement.

Vu l'importance des réparations, le Conseil Municipal opte pour l'achat d'un lave-vaisselle neuf.

M. DEDIEU présente un devis établi par Clim'froid d'un montant H.T. de 24 500 F. toutes remises.

Le Conseil Municipal décide de demander un devis aux Etablissements Judde pour un matériel neuf identique.

Le choix du Conseil Municipal se portera sur le matériel le moins cher à qualité égale.

L'ancienne machine à laver la vaisselle de l'école maternelle sera transférée à la salle des fêtes.

## □ SPECTACLES D'ETE

• Centre d'animation Culturelle (C.A.C.) d'Angoulême

Le C.A.C. d'Angoulême propose à la commune de Mouthiers une pièce "Tamerlan" produite par le Centre National de Créations "Théâtre Poitou-Charentes" pour l'été 91.

Coût du spectacle : 40 000 F.

Participation demandée à la commune : 15000 F.

Le Conseil Municipal accepte cette offre aux conditions suivantes :

- participation de la commune : 5 000 F., la commune s'engageant à vendre les billets d'entrée, sachant que la recette lui revient ;

- participation de la M.J.C. Jules Berry : 5 000 F. ;

- participation du comité des fêtes : 5 000 F. ;

- gradins fournis par le C.A.C.

du 27 mai 1991

**Présents :** MM. GERMON - TAMAGNA - BOUREAU - JOBIT - BREGEAS - DESVAGES - DEDIEU - GACHINOIS - M<sup>me</sup> FORGERON - M. LATHIÈRE - M<sup>me</sup> MANANT - VALLAT - DISCOUR - MM. BONNET - THUILLIER.

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> PORTE, DISCOUR, MM. BARBE, THUILLIER.

## □ AMÉNAGEMENT DU BOURG

M. le Maire donne compte-rendu de la réunion qui s'est tenue en Mairie le 22 Mai dernier.

Considérant que la circulation des poids-lourds dans le vieux bourg de Mouthiers sur le CD 12 devient extrêmement préjudiciable à son activité commerciale et porte atteinte à la sécurité des habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adresser à M. le Président du Conseil Général de la Charente, une demande d'étude d'une déviation passant soit à l'est soit à l'Ouest du bourg.

D'autre part, le Conseil Municipal charge M. le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires relatives à ce dossier.

Compte tenu du refus du permis de construire à titre

conservatoire du bâtiment du centre commercial (1<sup>re</sup> tranche) suivant le motif : "La volumétrie du projet serait de nature à porter atteinte à l'environnement rural et naturel qui forme les abords immédiats de l'église de Mouthiers classée Monument Historique, dont une partie est classée au titre des Sites en raison de la qualité paysagère (prairie). Considérant que, en outre, les travaux d'aménagement nécessaires à l'activité projetée (voirie, parkings) sont inacceptables aux abords de ce Monument Historique, notamment dans la partie restante comprise entre le projet et l'église, ainsi qu'à l'est de cette dernière". Compte tenu du refus par la commission des sites du projet routier de déviation du CD 12 surtout en raison de la présence de ronds-points ; compte tenu des accords internes lors de la réunion du 22 Mai 91, en présence de :

M. le Secrétaire Général de la Préfecture, les Services de la Préfecture, M. L'Inspecteur Régional des Sites, M. l'Architecte des Bâtiments de France, M. le Vice-Président du Conseil Général, M. le Directeur technique du département, M. le Directeur Départemental de l'Équipement, M. le Subdivisionnaire DDE, les Services de la DDE, une partie du Conseil Municipal de Mouthiers, le Conseil Municipal décide :

1) de revoir le projet d'aménagement du bourg de Mouthiers accepté lors de la séance du 12 Juillet 90 et confirmé par le résultat de l'enquête d'utilité publique qui se déroulait du 3 Septembre au 2 Octobre 90 ;

2) de présenter dans les meilleurs délais un nouveau projet de construction de bâtiments commerciaux et de services : supérette, boucherie, salon de coiffure et banque ;

3) de confier ce projet à M. Desgrez, architecte déjà engagé sur le précédent projet ;

4) de confier aux services de l'équipement l'étude du tracé d'une voirie communale de contournement par l'est du bourg rejoignant le CD 12 au CD 42 ;

5) de demander à M; le Président du Conseil Général d'étudier une déviation départementale du CD 12 dans la traversée du bourg.

D'autre part, le Conseil Municipal charge M. le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cette affaire. ■

# PROGRAMME DES ACTIVITES DU CENTRE DE LOISIRS

mois de juillet

1<sup>ère</sup> SEMAINE

• **Lundi 8 juillet**

matin : Aménagement du Centre.

après-midi : Balade sur la boucle de la Boème.

• **Mardi 9 juillet**

Journée sur le thème de l'eau.

Construction et course de bateaux sur les bords de la Boème (Modèles réduits).

• **Mercredi 10 juillet**

Journée sortie aux grottes du Queroy et à la pisciculture des sources de la Touvre.

• **Jeudi 11 juillet**

matin : Piscine à Bourgines.

après-midi : Fonctionnement en ateliers \*

• **Vendredi 12 juillet**

Journée sur le thème de l'Afrique.

Spectacle en fin d'après-midi.

2<sup>ème</sup> SEMAINE

• **Lundi 15 juillet**

matin : Fonctionnement en ateliers \*

après-midi : Grand jeu.

• **Mardi 16 juillet**

Journée à la ferme.

• **Mercredi 17 juillet**

Journée à l'étang de St Yrieix (baignade)

• **Jeudi 18 juillet**

matin : Fonctionnement en ateliers \*

après-midi : Grand jeu.

## MJC Infos

Voilà que déjà se termine l'année pour la MJC Jules-Berry, avec un mois de juin clos en musique avec le concert de clôture du Printemps vocal en Charente et la fête de notre école de danse. Encore deux exemples d'un travail en collaboration avec d'autres structures (l'ADDM et le Conservatoire d'Angoulême).

Jusqu'au 7 juillet l'oeil et la main sont en vedette avec l'exposition annuelle du club photo et de l'atelier de couture. Deux activités de création qui ne demandent qu'à grandir. Du vrai grand tra-

vail d'amateurs passionnés dans les deux cas.

La chorale aura aussi beaucoup chanté depuis la fin mai / à Hiersac, Saint Claud, Angoulême et Taponnat. Et toujours avec le même succès. Si quelques voix féminines venaient grossir les rangs des "Choeurs de Boème", elles seraient les bienvenues. Les hommes aussi bien sûr.

En cette veille de vacances il est temps aussi de penser aux projets.

• Le Centre de loisirs ne sera pas en vacances en juillet : on trouvera page 2 et ci-dessous le programme proposé par l'équipe d'animation. Un programme qui devrait plaire aux enfants.

• Autre projet pour juillet : le spectacle de "Tamerlan", de Marlowe, qui sera présenté le 28 juillet, en coproduction avec le CAC d'Angoulême et le Comité des Fêtes de Mouthiers, avec l'aide de la commune. Un spectacle de plein air, monté par le Centre National de Création "Théâtre Poitou-Charentes" qui devrait attirer à Mouthiers de nombreux Charentais et vacanciers.

• Il est temps enfin de penser à nos rencontres poétiques du 26 octobre. La MJC attend des textes et images. Parlez-en autour de vous, à vos enfants, parents et amis. Le bureau de la MJC voudrait transformer pour cette occasion tout le bourg en un immense livre de poésie.

Bonnes vacances à tous.

## ACTIVITES DU CENTRE DE LOISIRS (suite)

### • Vendredi 19 juillet

Journée à thème :  
"Les Jeux Olympiques"

### 3ème SEMAINE

### • Lundi 22 juillet

Sortie au Parc d'attraction de Bellevue (Limoges).

### • Mardi 23 juillet

matin : Piscine à Bourgne (pique-nique sur les bords de la Charente).

après-midi : Fonctionnement en ateliers\*

### • Mercredi 24 juillet

Journée au zoo de Soyaux.

### • Jeudi 25 juillet

Journée sur le thème de l'Italie.

### • Vendredi 26 juillet

matin : Fonctionnement en ateliers \*

après-midi : Grands : visite du potier.

Petits : Jeux d'eau

### 4ème SEMAINE

### • Lundi 29 juillet

Journée sur les pays du monde.

### • Mardi 30 juillet

matin : Fonctionnement en ateliers \*

après-midi : Grands : confection d'un herbier.

Petits : jeux d'eau.

### • Mercredi 31 juillet

matin : Pâtisserie.

après-midi : "Chasse au gorille".

### • Jeudi 1 Août

matin : "Vogue la B.D."

après-midi : Jeux à Fregeneuil (Pilotage de bateaux).

### • Vendredi 2 Août

matin : Fonctionnement en ateliers \*

après-midi : Grand jeu de piste.

### \* Fonctionnement en ateliers

- Peinture (fresques, peinture sur tissus et sur verre)

- Chants, musiques et rythmes
- Constructions (marionnettes, bougies, ...)
- Couture (confection de coussins, ...)
- Pâtisserie, cuisine.

### • LES MINI-CAMPS

• "Camp au festival d'Availle Limousine" du Lundi 15 juillet au samedi 20 inclus.

• "Camp à la ferme" le mardi 16 et le mercredi 17 juillet.

• "Camp à la mer" le mercredi 24 et le jeudi 25 juillet.

• "Camp à la base verte de Birac" le mardi 30 et le Mercredi 31 juillet.



Ellette DEDIEU au milieu de ses derniers élèves.

Pour tout renseignement  
contacter :

la M.J.C. Jules BERRY  
au 45.67.84.38.

ou le C.L.S.H.  
au 45.67.92.84.

# TENNIS



Pour sa première édition, le Tournoi Open du Sporting Club de Mouthiers a dépassé les prévisions les plus optimistes des dirigeants.

Ce tournoi réservé aux joueurs et joueuses de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> série et aux non-classés, a permis aux 96 engagés de s'affronter sur les courts du 7 Mai au 16 Juin.

La pluie a parfois perturbé le déroulement du Tournoi, mais heureusement, l'équipe des organisateurs avaient prévu l'utilisation de terrains couverts à Vœuil, au Petit Fresquet et à Blanzac.

## RÉSULTATS :

Joueurs et joueuses non Classés -  
4<sup>ème</sup> série - 3<sup>ème</sup> série.

### SIMPLES MESSIEURS • SIMPLES DAMES

• Vainqueur 3<sup>ème</sup> série Simple Messieurs :  
SALLÉE Sébastien (A.T.C.M.A.)

• Vainqueur 3<sup>ème</sup> série Simple Dames :  
DARTOIS Céline (A.T.C.M.A.)

• Vainqueur 4<sup>ème</sup> série Simple Messieurs :  
FORT Thierry (MOUTHIERS.)

• Vainqueur 4<sup>ème</sup> série Simple Dames :  
BRIEUX Alexandra (GOND PONTOUVRE.)

• Vainqueur N. C. Simple Messieurs :  
HOUZET Cerfom (A.T.C.M.A.)

• Vainqueur N. C. Simple Dames :  
DARTOIS Dominique (MOUTHIERS.)

Encouragé par le succès de ce tournoi, le Bureau du Club de Tennis pense déjà au "2<sup>ème</sup> Tournoi Open de Mouthiers" pour 92.

# FOOT

## COMPOSITION DU BUREAU

SAISON 91-92

## • BUREAU

Président : P. Desvages

Président d'honneur : B. Germon

Vice-présidents : J. Billout

: J.J. Brégier

Président délégué : A. Combeau

Trésoriers : J. Escande

: B. Bonnet

Secrétaires : G. Duverger

: M. Potié

: R. Potié

: K. Taibi

Conseiller juridique :

Ph. Lesbarrères

Arbitres : E. Coquereau

: M. Benaceur

## • MEMBRES ACTIFS

Nottebard, Alleron S., Bouthinon D., Pontini D., Chabreyrou, Benaceur A., Ganne G., Vinsonnaud P., Meneghini J.C., Trichard F., Edely G., Bodin D., Tamagna J.P., Gachinois C., Maubray H., Borédon R., Guibert H., Mousseau L., Cherpy M., Moreau A. Michaud L., Comby M., Goncalves J., Mousseau C., Michaud J.G.

• Reprise de l'entraînement  
le Lundi 12 Août 1991 à 19 h.

• Signature des licences pour la  
SAISON 1991-1992 • SAMEDI 6 JUILLET  
de 11 heure à 12 heure au stade.

*Impératif pour les cadets,  
juniors, séniors et dirigeants.*



M. POTTIER récompensé



Les vainqueurs de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> série

**CECILE FORGERON**  
**TOUTES ASSURANCES**

Grand-Rue  
16440 MOUTHIER-SUR-BOËME

Tél. : 45 67 82 85

**RADIO - TÉLÉVISION**  
**ÉLECTRO-MÉNAGER**  
**ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES**

**J.-P. MANANT**

16440 Mouthiers-sur-Boëme  
Tél. : 45 67 92 44

**Fournitures Cercueils**  
**Transports Toutes Distances**  
**Toutes Formalités Administratives**

**JOBIT J.-P.**

Pompes funèbres - Articles funéraires  
LA COURONNE Tél. : 45 67 49 21  
MOUTHIERs Tél. : 45 67 93 03

**Entreprise S. SIMÉONI**

*Maçonnerie - Couverture*  
*Carrelage*  
*Neuf et Rénovation*  
*Plans - Devis*

Le Brisset . 16440 Mouthiers  
Tél. 45.67.92.26

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**  
**FER BOIS P.V.C ISOLATION**  
**LAMBRIS PARQUET CARRELAGE**  
**DALLAGE**

**JAMES RICHON**

Zone d'emploi  
16440 MOUTHIERs  
Tél. 45 67 85 06



Garage **MANON Christian**  
**AGENT RENAULT**

La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boëme

☎ **45 67 92 02**

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

*Dans votre commune*

**Chaussures**

**DEDIEU**

**ACHETEZ A MOUTHIERs**  
Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

**Peter RAMM**

*Menuiserie - Charpente - Echafaudage*

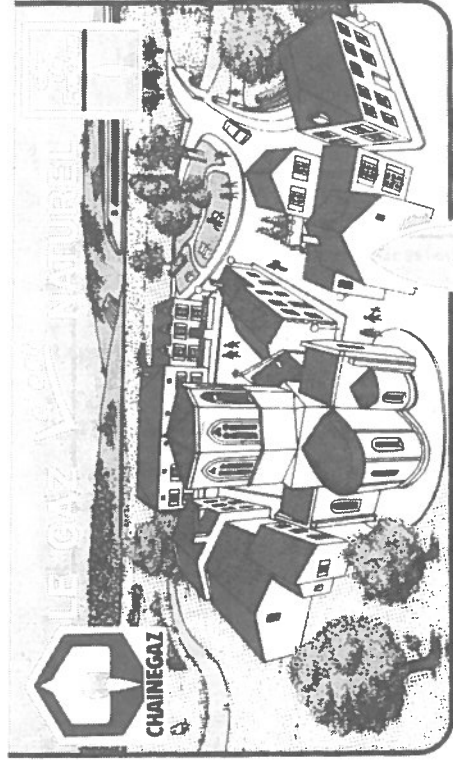
16440 MOUTHIERs - Tél. 45 67 84 60



**PICetPAC**

**mon nouveau marché**

Rue de l'Église  
MOUTHIERs Tél. : 45 67 85 67



# 1991 LE GAZ NATUREL ARRIVE A

# MOUTHIER S

**L'ENERGIE NATURELLE**

*Profitez des offres exceptionnelles  
GDF et CHAINEGAZ*

**BRANCHEMENT GRATUIT**

**PRÊT CHAINEGAZ A 5 %**

**PRIME DE 3 000 F.**

**GARANTIE CHAINEGAZ DE 5 ANS**

**et surtout**

*Pour votre chauffage, le Gaz Naturel c'est*

**L'ENERGIE LA PLUS ECONOMIQUE**

**INFORMATIONS, RENSEIGNEMENTS, CONSEILS... : Venez nous voir !**

**PERMANENCES GDF A LA MAIRIE DE MOUTHIER S : les VENDREDI de 14h à 19h**

**les 3, 17 et 31 mai 1991**

# L'AVENIR SE CONSTRUIT AVEC LE GAZ NATUREL

**EDF  
GDF**

## Défrichements

Les défrichements, opérations qui consistent à supprimer l'état boisé pour donner au sol une destination autre que la forêt, sont réglementés.

En effet, nul ne peut défricher tout ou partie d'un massif boisé de plus de 4 ha sans avoir obtenu une autorisation administrative préalable. Celle-ci est délivrée par le Préfet après reconnaissance de l'état des bois par le **Service Forestier de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt**.

En outre, **une taxe est due** à l'occasion de toute décision autorisant un défrichement.

Elle est de :

- un franc par m<sup>2</sup> de surface à défricher pour les opérations de mise en valeur agricole (cultures, bâtiments d'exploitation)
- trois francs par m<sup>2</sup> de surface à défricher dans les autres cas (constructions individuelles ou industrielles, carrières, etc...) avec ici, un minimum de 5 000 F.

Cependant, tout propriétaire qui procède dans un délai de 5 ans au boisement de terrain d'une surface au moins égale à celle défrichée peut obtenir le remboursement de la taxe versée.

Les demandes d'autorisation de défrichement sont à présenter par le propriétaire des bois. Les dossiers, dont vous pourrez vous procurer un modèle à la Mairie, sont à adresser à **Monsieur le Directeur de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt à Angoulême** en deux exemplaires.

Il faut savoir enfin, que tout défrichement effectué sans autorisation entraîne l'exigibilité immédiate de la taxe augmentée d'une amende fiscale de 50 %. En outre le propriétaire peut être condamné, en plus d'une amende pénale calculée à raison de 2 000 F à 20 000 F par ha de bois défriché, à rétablir les lieux en nature de bois.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.  
Téléphone : 45 92 42 33.

## CALENDRIER DES FETES

### JUILLET

**Dimanche**  
**28 Juillet**  
**20 h 30**

- Spectacle de "Tamerlan" de Marlowe.

C.A.C ANGOULÊME

COMITÉ DES FÊTES DE MOUTHIER  
MJC JULES BERRY - MUNICIPALITÉ

### AOÛT

**25 Août**

- Repas de la R.A.C.

**31 Août**

- Ball-trap  
(Comité des Fêtes)

## PETITES ANNONCES

- La nouvelle Institutrice nommée à l'école maternelle de Mouthiers cherche un logement type F4 sur la Commune pour la rentrée scolaire 91/92.
- Un trousseau de clés a été trouvé. Le réclamer à la Mairie.

## ÉTAT CIVIL - 2<sup>ème</sup> trimestre 1991



### • Naissances :

22 Avril GONCALVES Jean-Baptiste "Les Agriers"  
24 Avril GROSSE Perrine "Chemin de la Chauverie"  
27 Avril MENARD Félix "Le Taillaudier"  
15 Mai FERNANDES TEXEIRA Denis "Les Sigognaux"  
26 Mai RAMNOUX Adeline "Les Justies 2"  
31 Mai GUILLON Delphine "Les Agriers"

### • Mariages :

20 Avril Richard FAUCON - Sylvie GONCALVES  
4 Mai Michel MOSSER - Anne LATHIERE  
18 Mai Jean-Marie CHARTIER - Mireille FAUCHER

### • Décès :

19 Février Andrée DEVAUTOUR veuve LAUZEILLE  
22 Avril René FORGERON  
30 Mai Denise GIBERT veuve TEXIER  
30 Mai Alexandre NIZAN

*Le prochain  
bulletin*

Il paraîtra début septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 août. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.